



202406-13

Envoyé en préfecture le 05/06/2024

Reçu en préfecture le 05/06/2024

Publié le

ID : 022-212200349-20240603-20240613-DE

mairie
ti ker

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN**

SEANCE DU 3 JUIN 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 3 Juin, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

Membres en exercice : 19

Présents : Maurice OFFRET, Maire, Catherine DENIS, 1ère Adjointe, Sylvain RANNOU, 2ème Adjoint, Lydie LE FLOCH, 3ème Adjointe, Pascal PRIGENT, 4ème Adjoint, Magali BODEREAU, 5ème Adjointe, Mathieu ROUSSEL, Jean-Paul LE CANN, Briec CALVARY, Jérémie LE BARON, Sylvie LE CARVENNEC, Pauline UNVOAS, Xavier DUAULT, Alain BROCHEN, Christelle LURON, Didier NEVEUX, Sébastien MORVAN

Procurations : Gaëlle LE CANT à Magali BODEREAU, Emmanuelle DAVAÏ à Sylvain RANNOU

Absents :

Date de convocation : 21 Mai 2024

Secrétaire de séance : Lydie LE FLOCH

Objet : Demande exceptionnelle de gratuité de location de salle polyvalente au Handball

Monsieur Le Maire informe que l'association du Hand ball de Cavan a adressé un courrier en mairie pour demander exceptionnellement la gratuité de la location de la salle polyvalente du 13 Avril 2024 d'un montant de 280 € (titre 563/2024)

Monsieur Le Maire informe que l'association a présenté ses comptes financiers et qu'ils présentent un déficit de 127 €

Monsieur Le Maire rappelle que les associations sont le cœur du dynamisme d'une commune et qu'il est important de les soutenir à titre exceptionnel.

Le Conseil Municipal :

Vu les comptes financiers de l'association Hand Ball

Considérant qu'il y a lieu de soutenir le tissu associatif

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'approuver** la proposition de gratuité de la location du 13 Avril 2024 à titre exceptionnel
- **D'autoriser** Monsieur Le Maire d'annuler le titre 563/2024 d'un montant de 280 € émis pour cette location

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** la proposition de gratuité de la location du 13 Avril 2024 à titre exceptionnel



202406-13

mairie
ti ker

- **Autorise** Monsieur Le Maire d'annuler le titre 563/2024 d'un montant de 280 €.

Fait et délibéré, à Cavan les jour, mois et an précités

Pour extrait conforme au registre dûment signé

La secrétaire de séance,


Lydie LE FLOCH



Le Maire,


Maurice OFFRET